

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 81-0684/PR/RI du 6 juin 1981 portant approbation du budget prévisionnel d'Electricité de Djibouti.

n° 81-0684/PR/RI

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1981

Date de publication
6 juin 1981

Date du numéro
15 juin 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Article premier : Est approuvé le budget prévisionnel d'Electricité de Djibouti pour 1981, et arrêté: Art. 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

HASSAN GOULED APTIDON.